

Après le CCE du 17 septembre Donner aux personnels les moyens des ambitions de TCS

Gennevilliers, le 4 octobre 2013

TCS est une entité majeure de Thales. Elle doit aujourd'hui relever d'importants défis.

- Le renouvellement générationnel engagé appelle à un immense effort de transmission et de valorisation de nombreux savoir-faire, à une fidélisation des jeunes embauchés, la relance des embauches de techniciens et d'administratifs.
- CONTACT doit parvenir à s'inscrire dans le chemin tracé par le PR4G.
- Les activités de transport et de billettique voient s'ouvrir d'indéniables perspectives de croissance.
- Sans oublier qu'en s'inspirant de l'accord passé par Safran avec Valeo sur la voiture autonome du futur, TCS pourrait s'inscrire significativement dans certains secteurs où la reconquête industrielle est de mise pour le pays.

Dans ce contexte, les équipes de TCS, à Gennevilliers et dans les autres sites ont besoin de stabilité.

• Elles ont besoin de sentir qu'elles peuvent faire confiance à la direction pour créer le contexte nécessaire à un travail de qualité.

Elles ont besoin d'une politique salariale et sociale qui ne fasse pas des salariés des coûts!

- Pour l'heure, ce n'est pas encore le cas! Quitter cette posture, voilà désormais le challenge que la CGT et le personnel fixent à la direction!
- Les NAO 2014 devront donc marquer des ruptures dans la politique salariale!

M. Tournadre, le nouveau directeur des ressources humaines de Thales groupe rencontrera les organisations syndicales de TCS le 5 novembre.

L'enjeu de la confiance, de la sérénité et du dynamisme social sera au cœur de cette rencontre. Bien sûr, il faudra que Mr Tournadre rectifie les maladresses du chantage à l'emploi de notre PDG JB Levy lors de son audition du 19 septembre devant les députés. Mais aussi celles nombreuses de la direction de TCS.

La direction du groupe devra marquer sa détermination à donner à TCS les moyens sociaux, industriels et financiers de sa réussite.

Prenons la question du plan industriel à moyen terme: La direction de TCS prévoit pour la période 2014-2018 des baisses d'effectifs en R&D et en production au nom de la fin des études de Contact qui viennent tout juste de démarrer (CCE du 17 septembre)! Voilà une prévision comme on les aime. Le travail est à peine commencé que déjà il faut penser à adapter les effectifs à la baisse! On comprend pourquoi l'industrie française a quelques problèmes à se reconstruire!

De même, l'affaire Ecotaxe (taxation automatisée des poids lourds sur les routes nationales) à peine en passe d'être terminée, la direction annonce ses craintes pour le niveau des effectifs! Il serait temps que dans TCS, on ait une direction qui regarde un peu plus loin que le dernier jalon des projets et qu'elle se dise que chaque fin d'affaire libère d'abord des savoir-faire pour d'autres projets!

Prenons la question des activités transports ferroviaires: Thales est un des deux ou trois leaders mondiaux selon le type de produit, TCS n'est pas maitre, chez lui, en France.

Le projet ligne 13 n'en finit pas de ne pas se terminer. La RATP s'est vue contrainte de confier l'automatisation d'autres lignes de métro à Siemens! La faute à la RATP, à ses exigences légitimes de sécurité qui restent une référence mondiale ou à une gestion un peu cavalière de ce projet par TCS à la fois vis-à-vis du client, de l'emploi, des moyens industriels mobilisés et du développement des savoir-faire? Toujours à ce CCE du 17 septembre, la direction s'est lancée dans une diatribe contre la SNCF et la déréglementation insuffisante du ferroviaire en France. A ses yeux, la SNCF devrait se plier aux mêmes choix d'équipements et aux mêmes options de sous-traitance de maintenance, de normes et de durée de vie des équipements que ses homologues étrangers et donc se contenter des lignes de produits développés et produits en Allemagne ou au Canada. Aurait-on pu construire un jour le succès du TGV avec une telle approche?

Un groupe français, leader mondial dans ce secteur, n'a-t-il pas les moyens, la responsabilité sociale et économique de prendre en compte les attentes et ambitions des services publics RATP et SNCF de son pays d'origine et par là même de participer à la redynamisation de l'emploi industriel en France? Demain Thales osera t-il imposer à l'armée française des radios développées et produites aux USA ou en Allemagne?

Prenons la question des systèmes: la direction a une vision stratégique moyen et long termes pour le moins faible. Lors du CCE du 17 septembre, elle reconnaissait que, dans les C4I de défense, la position très forte de TCS en France était très faible à l'export. Au point que le directeur technique déclare « Nous nous demandions s'il valait la peine de rester dans ce domaine, s'il ne fallait pas baisser la voilure et nous concentrer sur les programmes en France ». Or après avoir gagné 2 contrats au Qatar et en Malaisie, subitement les perspectives sont « très importantes et très substantielles ». Avec une telle myopie sait-on structurer dans la durée les savoir-faire et anticiper les recrutements ?

Prenons la question des coûts et de la sous-traitance : Il n'aura pas fallut 10 ans pour constater que la sous-traitance induit des hausses de coût, de la non qualité, voire des problèmes d'approvisionnement. Il est positif pour la CGT que la direction en ait fait le constat et qu'elle ait commencé à faire son mea-culpa au CCE du 17 septembre. Qu'elle passe aux actes. Qu'elle fasse le choix de ré-internaliser les activités que Thales doit maitriser plutôt que de se contenter de la seule maitrise des processus. Là où la sous-traitance est nécessaire du point de vue industriel, il faut rompre avec le recours actuel à la sous-traitance orienté rentabilité financière et s'engager vers de vraies coopérations industrielles dans des rapports équilibrés entre le donneur d'ordre et les sous-traitants. Alcatel a déjà donné avec l'entreprise sans usine!

Prenons la question de la modernisation envisagée des locaux de Cholet: Entre construire trop petit et construire à la va vite, quelle expérience la direction tire-telle de la construction de Cristal? Certes nous sommes en automne, mais cela ne justifie en rien que les vitres tombent comme des feuilles ou qu'à peine installé on découvre des revêtements de sol ou de passerelle impraticables dès qu'il pleut ... ni même que les coûts des locaux dépassent au final ceux de Colombes!

Prenons un sujet comme celui des surfaces : Avant même l'emménagement à Cristal, il était acté que le site était trop petit ! Un an après, la direction entend ne pas prolonger le bail d'Atrium. Elle s'est donc lancée à une chasse aux surfaces de Gennevilliers à Lambersart en passant même par Vélizy ! Peut-on réellement croire que cela participe de la qualité de la vie au travail ? Le jeu annualisé des chaises musicales crée-t-il de la valeur ? Un agrandissement de Cristal ou le renouvellement du bail d'Atrium sont-ils impensables ?

Prenons un sujet comme la navette RER : du jour au lendemain, en pleine période de congé, la direction change les règles du jeu. Il faudra l'émotion du personnel et la démarche unitaire de toutes les organisations syndicales dans le cadre de leur lettre commune du 26 juillet pour la ramener à la raison fin septembre. Par contre, de son point de vue, le projet de navette de la Défense est abandonné.

Si M. Tournadre veut vraiment que la rencontre du 5 novembre soit utile, qu'il vienne avec des gages! En tout cas la CGT sait quoi lui dire!

Balard : La direction sollicite un petit nombre de salariés pour travailler quelques jours de nuit dans le cadre d'une opération d'installation d'un nouveau système informatique. La loi la contraint à indemniser les salariés horaires mais elle refuse d'indemniser les salariés au forfait-iours.

Seule la CGT a émis un avis défavorable lors de la consultation du CHSCT, non par rapport au besoin objectif de l'opération mais parce que cela ne doit pas rimer avec la non-indemnisation de conditions de travail hors normes au prétexte de forfait-jours. Nous nous félicitons que le CE ait suivi unanimement l'avis de la CGT en donnant un avis défavorable pour le même motif. Nous sommes disponibles pour examiner avec les salariés concernés comment gagner une juste indemnisation.

La CGT a demandé à la direction par lettre le 27 septembre d'associer et de consulter le CHSCT dans le cadre du réaménagement nécessaires des surfaces si le bail d'Atrium prenait fin comme prévu mi 2014. C'est le moyen pour les salariés concernés d'intervenir dans le débat et d'y voir plus clair ...

Travail de nuit non indemnisé pour les forfait-jours à Thales, travail du dimanche à Castorama! On ne nous dit pas tout! 90% des salariés de Castorama gagnent moins de 1330€ nets par mois, 2/3 moins de 1291€. Voilà de vraies incitations à travailler plus et le dimanche... Depuis 2007, 231 postes équivalent temps plein ont été supprimés pour un chiffre d'affaire en hausse de 11,5%. De quoi recréer quelques emplois, mais pas forcément le dimanche! (Source CGT et FO Castorama)

7 octobre : après le 3, second jour de signature de la lettre ouverte aux parlementaires pour une autre réforme des retraites. RDV : A l'entrée du self